

## Trousseau d'Internat 2017-2018

Lors de leur entrée à l'internat, les élèves doivent être munis de l'équipement suivant :

- Un protège matelas en 90
- Un drap housse en 90
- Une couette en 90
- Une housse de couette en 90
- Un oreiller et une taie d'oreiller
- Une cadenas (solide) et sa clé
- Des chaussons
- Un peignoir et une robe de chambre
- Draps de bain
- Un nécessaire à toilette

### Attention :

Les internes doivent veiller à rapporter leurs draps et housses de couette chez eux tous les 15 jours afin de les laver ainsi qu'à chaque veille de vacances.

Ils doivent aussi , le matin de leur installation, se procurer auprès de la lingerie une couverture en laine inifugée. Ils l'a rapporteront au moment de leur départ de l'internat en juin.